



APPEL À COTISATION

Voici 3 des innombrables bonnes raisons d'adhérer à Biomasse Normandie :

- soutenir financièrement notre action via le paiement de la cotisation.
- être destinataire de la « Lettre aux adhérents » et autres documents édités par l'association.
- être invité aux webinaires mensuels, journées techniques, séminaires et autres réunions d'informations organisés tout au long de l'année.

Adhérez ou renouvelez votre adhésion pour l'année 2023, selon le barème suivant :

- collège A Agence nationale, établissement à caractère scientifique ou technique, chambre consulaire..... 122 €
- collège B Administration régionale ou départementale..... Exonérée
- collège C Région, collectivité territoriale ou collectivité publique..... 122 €
- collège D Entreprise industrielle, artisanale et agricole, syndicat professionnel, association ou personne physique
- de moins de 50 salariés..... 49 €
- de 50 salariés et plus ou affiliés à un groupe..... 122 €

Je, soussigné,

Organisme :

Adresse :

E-mail :

Adhère à l'association régionale BIOMASSE NORMANDIE.

Règlement :

- Paiement sur facture
Si dépôt de la facture sur Chorus pro, merci de préciser :
SIRET : _____ - Engagement : _____
- Par chèque bancaire à l'ordre de : Biomasse Normandie
Numéro de chèque : _____ Banque : _____
- Par virement bancaire ou mandat administratif le ___/___/___

Compte bancaire ouvert au Crédit Coopératif - CAEN (14)
Nom du compte : Association régionale Biomasse Normandie (ARBNI)
IBAN : FR76 4255 9100 0008 0138 2495 043 - BIC : CCOPFRPPXXX

Je souhaite recevoir une facture acquittée

Fait à :

le :

(tampon et signature)

Quel que soit le mode de règlement,
merci de nous retourner le présent appel à cotisation
dûment complété et signé par fax, mail ou courrier

